

Rien n'est plus facile que de soulever des critiques et quelquefois des critiques bien fondées. Quelques-unes des théories linguistiques sur lesquelles se fondent les thèses de Jean Cohen sont loin d'être aussi valables qu'il apparaît dans le livre; assez souvent le lecteur peut penser à un poème, un vrai poème, où une application des thèses de Jean Cohen paraît assez difficile à première vue, etc.

Pourtant ces objections, tout facile qu'il est de les formuler, me semblent sans intérêt, parce que le livre de Jean Cohen ouvre le chemin à d'autres études scientifiques sur le langage poétique – et, peut-être, ce qui serait pour moi le plus intéressant, à des travaux d'ordre pédagogique.

Soren Kolstrup

ÅRHUS

KNUD TOGEBY: *Fransk grammatik*

(Grammaire française).

Copenhague, Gyldendal, 1965, 963 p.

En publiant cette grammaire française, M. Togeby s'est proposé un double but: mettre à la disposition des étudiants de français des universités danoises ou scandinaves à la fois un manuel de consultation et un traité systématique de grammaire.

En tant que traité systématique, ce livre vient incontestablement combler une lacune. Il est supérieur au *Bon Usage* de M. Grevisse parce qu'il satisfait mieux aux exigences de la linguistique moderne. L'auteur y a évité les inconséquences de la grammaire traditionnelle. Il a écarté autant que possible la sémantique, en donnant la primauté à la description fonctionnelle. Comme manuel de consultation, ce livre présente également des avantages par rapport à la grammaire de M. Grevisse, à laquelle il se substituera dans une large mesure. N'étant pas limité à la description d'un «bon usage», il sera d'une grande utilité pour le commentaire grammatical des textes. Ayant été conçu et rédigé à l'usage d'un public qui n'a pas le français comme langue maternelle, il répond mieux à ses besoins. Son plus grand défaut est certainement l'insuffisance de l'index, sensible surtout lors des consultations rapides.

En ce qui concerne la disposition, M. Togeby a préféré suivre la tradition. Considérant que toutes les parties de la grammaire se présupposent mutuellement, il a adopté un plan qui est en fait un arrangement assez arbitraire. Ce plan comporte sept parties: 1. Orthographe et prononciation. 2. Structure et emplois des mots. 3. Les propositions. 4. Les membres de la phrase. 5. L'ordre des mots. 6. L'accord. 7. L'emphase.

On peut regretter que dans un traité systématique de la grammaire française, l'auteur n'ait pas voulu adopter un plan systématique. Certaines notions et distinctions de première importance en arrivent à être passées sous silence, notamment entre syntaxe et morphologie au sens qu'ont ces termes dans la *Structure immanente de la langue française*. Il faut cependant reconnaître qu'une disposition systématique, reposant sur cette distinction, aurait probablement compromis l'utilité du livre comme manuel de consultation. Il a fallu trancher la difficulté, et l'auteur a généralement très bien su parer aux inconvénients de son plan en ayant abondamment recours aux répétitions: la même question peut ainsi être épuisée à plusieurs

endroits, ce qui fait que l'unité systématique est sauvegardée à l'intérieur de chaque chapitre. Il n'empêche que, sur deux ou trois points, la disposition nuit à la clarté. Parce que l'auteur n'a pas voulu distinguer entre syntaxe et morphologie comme nous venons de le dire, sa définition du *mot* (§ 15) se trouve être en contradiction avec celle du *mot conjoint* (§ 1015). En définissant le mot comme l'unité minimale capable de jouer le rôle d'une proposition principale ou d'une phrase, on exclut en effet de la classe des mots toute unité conjointe, celle-ci étant définie comme un élément qui ne peut apparaître seul, mais uniquement accompagné d'autres éléments. Cette contradiction est d'autant plus regrettable que M. Togeby donne à la notion de *conjoint* une extension beaucoup plus grande qu'on ne l'a fait auparavant et que la découverte de l'utilité de cette notion est une des plus belles trouvailles du présent ouvrage. M. Togeby avait pourtant démontré comment cette contradiction peut être évitée.<sup>1</sup> La grammaire traite des quatre niveaux syntaxiques, des trois fonctions fondamentales entre éléments et des notions de conjoint et de disjoint dans la quatrième partie seulement (§ 1013-1015), c.-à.-d. dans la partie réservée aux membres de la phrase, alors que toutes ces distinctions s'appliquent également aux mots (traités dans la deuxième partie). Le mot constitue en effet le premier niveau syntaxique, les parties du mot entrent dans des constructions endocentriques et exocentriques à l'intérieur du mot même, et les notions de conjoint et de disjoint s'appliquent aux parties du mot ainsi qu'au mot si l'on évite la contradiction signalée.

Comme il ressort de ce qui a déjà été dit, cette nouvelle grammaire est une mise en œuvre des principes et des acquis de la linguistique moderne. On retrouve dans ce livre les définitions, distinctions et catégories de la *Structure immanente*. C'est notamment la classification des différentes catégories de racines, dérivatifs et particules, proposée par cet ouvrage, qui forme l'ossature de la deuxième partie de la grammaire, intitulée Structure et emplois des mots. Les trois fonctions fondamentales de la théorie glossématique de Hjelmslev sont exposées dans le paragraphe 1014 sous les noms de parataxe, hypotaxe et construction exocentrique, et la notion de solidarité apparaît expressément dans les paragraphes 15 et 916. L'épreuve de commutation, clef de voûte de l'analyse fonctionnelle, est mise en application à maints endroits, par exemple dans le paragraphe 553, où M. Togeby réfute la scission en deux contenus, modal et temporel, du conditionnel, qui n'a qu'une seule forme, une seule «expression». Dans les paragraphes 267 et 311 à 333, *quand* conjonction est identifié à *lorsque*, *comme* à *alors que*, *puisque* et *de même que*, *si* à *au cas où*, identification dont nous exposerons les conséquences plus loin, parce que, dans les trois cas, un seul contenu correspond à plusieurs expressions. En s'inspirant du même principe, l'auteur a décidé de considérer le langage parlé comme primaire; il regarde donc tout ce qui est différencié seulement par l'orthographe comme n'appartenant pas aux faits grammaticaux proprement dits. Cette idée se révèle précieuse dans le chapitre sur le subjonctif où les syncrétismes abondent. Il arrive toutefois que l'auteur ne respecte pas son propre principe. Dans le paragraphe 438, 2, le seul exemple de subjonctif après *il arriva*, *il advint* négatif, interrogatif ou hypothétique contient la forme *tombât*, qui ne se distingue

1: *Structure immanente*. 1<sup>ère</sup> éd. p. 130-31. 2<sup>e</sup> éd. p. 90-91.

pas du passé simple. Dans le paragraphe 541 qui traite de la relative déterminante après un superlatif, et où il est dit que l'imparfait du subjonctif et le passé simple se font concurrence dans ce genre de propositions, huit exemples sur dix présentent des syncrétismes.

Le fait qu'il s'agit d'un manuel pratique, destiné à l'enseignement, impose pourtant des limites à la méthode fonctionnelle. Il a fallu la compléter par la description de phénomènes tels que l'ordre des mots, et, bien sûr, par des descriptions sémantiques, mais qui sont généralement faites de telle façon que les distinctions fonctionnelles sont respectées. Ainsi les trois modes ou les deux aspects du français sont d'abord définis par leur extension respective.<sup>2</sup> Et dans les deux cas, l'auteur aborde la description des emplois d'un point de vue aussi «mécaniste» que possible, c.-à.-d. qu'il s'appuie sur les exigences du contexte, sur les faits de direction plutôt que sur des distinctions sémantiques qui ne sont, en fin de compte, que déductions abstraites des exigences observées. Ce procédé est clair et pédagogique et ces deux chapitres sont parmi les meilleurs du livre.

D'autre part, l'auteur a voulu éviter tous les aspects réputés rébarbatifs du modernisme en grammaire. Estimant que seules les définitions ont de l'importance, M. Togeby a adopté la terminologie traditionnelle. Mais on a l'impression qu'il a voulu épargner au lecteur d'autres difficultés, et l'exposé semble parfois avoir perdu en clarté et précision ce qu'il a peut-être gagné en simplicité. Nous avons déjà mentionné les définitions contradictoires du mot et de la notion de conjoint. Si les catégories de racines sont bien définies, on ne trouve par contre pas de définitions des différentes catégories de flexifs. A moins de bien connaître la *Structure immanente*, le lecteur comprendra mal pourquoi les formes adverbiales en *-ment* sont à considérer comme des formes déclinées de l'adjectif (§ 145 et 146, cf. *Structure immanente* 1<sup>re</sup> édition p. 109, 2<sup>e</sup> édition p. 107), et d'autant moins que, dans le paragraphe 837, elles sont qualifiées de dérivations. Il se demandera aussi pourquoi il y a quatre niveaux syntaxiques et comment on les a déterminés (§ 1013). La notion de *thématique*, apparaissant dans les paragraphes 425 (membre thématique) et 647 (infinitif thématique) n'est pas définie avec précision.

Le chapitre consacré au pronom relatif-interrogatif<sup>3</sup> mérite une attention particulière, bien qu'il s'agisse là d'une question qui ne pose guère de problèmes sur le plan de la pratique de la langue. Elle a cependant un certain intérêt systématique. M. Togeby a réuni en un seul paradigme, donc comme formes d'un seul pronom, non seulement *qui*, *que* (relatif, interrogatif et conjonctionnel), *quoi*, *où* et *dont* (*quel* est considéré comme une dérivation adjectivale du pronom, avec article dans le cas de *lequel*), mais aussi *quand*, *comme* (avec ses deux dérivés *comment* et *combien*) et *si* conjonction.

Cette idée repose sur les constatations suivantes: 1. Ces mots ont en commun la forme (l'expression) [k-], que M. Togeby considère comme racine. 2. Ils ont les mêmes fonctions syntaxiques. 3. Ils ont le même sens, c.-à.-d. la racine est un cadre vide, et les différences de sens entre les huit formes résident dans un flexif casuel.

2: Cf. *Structure immanente*. 1<sup>re</sup> éd. p. 147-52. 2<sup>e</sup> éd. p. 102-06.

3: §§ 265 à 333.

En ce qui concerne les fonctions, M. Togeby en distingue trois. D'abord fonction sans «antécédent», disons plutôt sans corrélatif. Dans ce cas le pronom peut avoir un emploi interrogatif, exclamatif, conjonctionnel ou indéfini (*quiconque* et *qui* dans des constructions telles que *on oubliait qui son mal de dents, qui sa colère* (Duhamel)). Ensuite la fonction avec corrélatif «inné» ou «immanent». C'est ainsi que sont employés *qui, que, quoi* et *où* dans les propositions dites relatives indépendantes. Selon M. Togeby, dans cette construction, le pronom a une fonction double, ce qu'on peut prouver par la scission de *qui* en *celui qui, où* en *là où*, etc. Signalons au passage que *dont* est employé de la même façon dans un exemple comme celui-ci: *Sauteur: Dont le métier est de sauter;*<sup>4</sup> la proposition est ici attribut (*sauteur est dont le métier*, etc.) et *dont* n'a pas d'antécédent, contrairement à ce que dit le paragraphe 981. *Quand, comme* et *si* conjonctions ont également une double fonction puisqu'ils peuvent être remplacés par *lorsque, alors que*, etc. comme nous l'avons déjà indiqué ci-dessus. Finalement il y a la fonction relative, c.-à.-d. avec corrélatif, fonction du pronom dans les propositions traditionnellement appelées relatives, mais aussi de *que* dans certaines propositions consécutives: dans *il est si fort que...*, *que* est en corrélation avec *si*.

C'est là une innovation ingénieuse, dont les répercussions sur la structure du français sont curieuses. Ainsi le français n'aurait pas de conjonctions subordonnantes. On trouve un exposé de la même théorie dans la deuxième édition de la *Structure immanente*, mais il est plus bref et moins clair.<sup>5</sup>

Pour vigoureuse que paraisse l'argumentation, on peut formuler quelques objections auxquelles la grammaire ne donne pas de réponse. Si l'on dit que dans une relative indépendante, *qui* peut être remplacé par *celui qui*, il faut préciser, pour que la conclusion de M. Togeby soit valable, qu'il y a alors substitution et non pas commutation entre les deux constructions. Mais y a-t-il vraiment substitution dans les deux exemples que voici: *Cette créature avait l'air plutôt fabriquée pour se laisser aimer. Encore pas par qui voulait.*<sup>6</sup> et *Il y a un Renaud qui t'aime, dit-il, et un Renaud qui te déteste. La vérité est que je déteste celui qui t'aime?* Dans les deux exemples il est «grammaticalement» possible de remplacer *qui* par *celui qui* et inversement, mais cette opération entraîne un changement de sens. Bien que ce changement de sens soit parfois infime (par exemple dans *qui dort dîne* en face de *celui qui dort dîne*), il semble donc qu'il y ait commutation et non substitution entre les deux constructions. C'est ce que M. Togeby reconnaît lui-même dans le cas de *qui* et *ce qui*, interchangeables dans des constructions telles que *voilà qui va bien*;<sup>8</sup> mais il n'en tire pas la conclusion. Signalons aussi le cas de *quiconque*, dont les emplois sont tout à fait analogues à ceux de *qui* dans ce genre de propo-

4: *Nouv. Petit Larousse ill.*

5: V. aussi: *Les Congrès et colloques de l'Université de Liège*, Vol. 36, 1966. Méthodes de la grammaire. Tradition et nouveauté, p. 131-139: Les pronoms interrogatifs-relatifs et les conjonctions de subordination.

6: Christiane Rochefort: *Le repos du guerrier*. Livre de poche. p. 175.

7: *Ib.* p. 213.

8: § 270.

sitions, mais qui ne peut pas être remplacé par la périphrase scindée, de même que *où* ne peut pas être scindé en *là où* dans des cas comme *voilà où est le difficile*.<sup>9</sup>

Selon M. Togeby, la proposition dite interrogative indirecte est introduite par un pronom sans corrélatif. On trouve pourtant, à côté de *je sais de quoi je parle*, des exemples comme celui-ci: *...député pendant un temps au parlement sicilien, il sait ce dont il parle*.<sup>10</sup> Même quand il s'agit d'une proposition interrogative indirecte, la scission du pronom simple en deux éléments est donc possible, – avec changement de sens, comme nous venons de le dire – à la condition toutefois que le verbe dirigeant admette comme objet le premier élément: dans le cas des verbes tels que *savoir*, *demandeur*, etc., cet élément ne peut être qu'un pronom neutre. Dans l'exemple suivant: *La trahison est si mêlée, là-bas, à l'air respirable qu'on ne peut jamais reconnaître ni ce qu'on pense ni qui l'on sert*,<sup>11</sup> il semble en effet qu'on puisse remplacer *qui* par *celui que*, mais toujours avec changement, ou si l'on veut, précision de sens.

Si ces objections ont quelque poids, on ne peut guère distinguer entre proposition interrogative indirecte et proposition relative indépendante. Il y aurait donc un seul type de propositions subordonnées *substantives*, introduites par *qui*, *que*, *quoi*, *où* et *dont*. Ces propositions pourraient avoir plusieurs fonctions (sujet, objet, etc.). Le pronom introducteur se laisserait parfois remplacer par une périphrase *relative* (*celui qui*, *ce dont*, *là où*, etc.), dans les cas où le contexte le permet, mais il s'agirait alors d'une commutation et non pas d'une substitution. L'idée d'une fonction double du pronom dans certains cas (proposition relative indépendante) devrait donc être abandonnée. Il faudrait conclure que c'est la proposition entière qui assume la fonction en question.

Les trois fonctions du pronom dans les propositions introduites par *qui*, *que*, *quoi*, *ou* et *dont* se trouveraient donc réduites à deux: fonction avec corrélatif et fonction sans corrélatif. Cela remettrait évidemment en question l'identification de *quand*, *comme* et *si* avec ce pronom. Mais c'est là un problème que nous ne pouvons discuter ici, faute de place.

En plus de ces problèmes généraux, on pourrait discuter un certain nombre de détails: contradictions (par exemple dans l'analyse du membre de phrase qui dépend de *il faut*, § 216, 440, 712 et 713), erreurs d'analyse (par exemple § 287 et § 975 à propos de *fais ce que dois*; ce n'est pas une proposition «relative indépendante», mais une simple relative, et *que* n'est pas sujet), petites inexactitudes, omissions, etc. Mais il ne s'agit là que de détails, inévitables peut-être dans une première édition, et qui seront certainement corrigés, surtout si tous ceux, auxquels cette grammaire rendra service, suivent l'invitation que leur adresse M. Togeby dans sa préface, et lui signalent tout ce qui, à leur avis, pourrait être amélioré.

Il faut mentionner enfin, que pour rédiger ce manuel, l'auteur a réuni des matériaux abondants, et qu'il s'est en outre appuyé sur un grand nombre de monographies et d'études de détail, qui ont souvent été repensées de façon à s'intégrer sans discordance dans son ouvrage. Parfois il en dépasse les conclusions. Citons en

9: § 302.

10: *Le Monde* 1-3-66, p. 4.

11: Duhamel: *La Nuit de la Saint-Jean*. Livre de poche. p. 118.

exemple le chapitre sur les prépositions « incolores », presque entièrement inspiré de la thèse de M. Spang-Hanssen, où M. Togeby ajoute aux facteurs déterminant l'emploi de ces prépositions, à savoir la cohésion et la décomposition, deux autres facteurs: le besoin d'éviter les expressions équivoques et le besoin de variation tant grammaticale que stylistique.

On peut envier les romanistes scandinaves, à la disposition de qui M. Togeby vient de mettre un traité substantiel, moderne et original de grammaire française. Une édition en langue française serait certainement très bien accueillie par les romanistes en général.

Henrik Prebensen

NANCY

### Notices bibliographiques

1964

B. T. FITCH: *Le sentiment d'étrangeté chez Malraux, Sartre, Camus, Simone de Beauvoir*. 232 pages – 35 francs – Lettres Modernes, Paris.

Thème du disque dans la Condition Humaine, de la racine dans La Nausée, d'autrui dans l'Invitée. Importance dans cette littérature moderne de l'individu isolé qui ne connaît ni amitié ni amour.

1965

DONALD M. FRAME: *Montaigne: A Biography*. 408 pages – 65 sh – Hamilton, London.

Excellente biographie en attendant celle de Roger Trinquet. Analyse de l'attitude philosophique de Montaigne, étape par étape. L'auteur a également publié une traduction intégrale des Essais en anglais.

PETER FRANCE: *Racine's Rhetoric*. 256 pages – 38 sh – Clarendon Press, Oxford.

Retrouve dans Racine, mais aussi dans les autres auteurs tragiques, l'enseignement rhétorique du temps. L'originalité de Racine résiderait dans la musicalité de son style.

PIERRE GAXOTTE: *L'Académie Française*. 118 pages – Hachette.

Gaxotte, grand historien et membre de l'Académie, cherche, avec un petit sourire, à réduire à peu de chose les errements de l'Académie française.

MERETE GERLACH-NIELSEN: *Stendhal théoricien et romancier de l'amour*. 124 pages – 15 couronnes danoises – Videnskabernes Selskabs fil.-hist. Meddelelser.

L'auteur soutient deux thèses: *De l'Amour* est un livre beaucoup plus cohérent qu'on ne l'a cru, et tous les personnages des romans de Stendhal se conforment au schéma psychologique qu'on trouve dans cette œuvre théorique.

M. HORN-MONVAL: *Traductions et adaptations françaises du théâtre étranger*. VII. Les Pays Scandinaves. 84 pages – Centre National de la Recherche Scientifique.

Répertoire très utile des traductions, imprimées et non-imprimées, de Holberg, Ibsen, Bjørnson, Strindberg, Munk, Soya, etc.

FRANCIS JEANSON: *Le problème moral et la pensée de Sartre*.